 223 (1997-1998) — N° 6

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1997-1998

10 MARS 1998

PROJET DE DECRET

MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS EN MATIERE D'ENFANCE ET D'AIDE A LA JEUNESSE(1)

AMENDEMENTS

DEPOSES EN COMMISSION
PAR MMES **SERVAIS** ET **BERTOUILLE**

(1) Voir Doc. n° 223 (1997-1998) n^{os} 1 à 5.

Amendement n° 12

A l'article 2, 1°, du projet de décret, ajouter, après les termes « et de l'Aide à la jeunesse », les mots « désigné par le directeur de l'Observatoire ».

Justification

Il convient de préciser le mode de désignation du membre du personnel de l'Observatoire appelé à siéger.

Amendement n° 13

A l'article 3 du projet de décret, après les termes « ayant voix consultative », ajouter les termes suivants « et désigné par le directeur de l'Observatoire ».

Justification

Il convient de préciser le mode de désignation du membre du personnel appelé à siéger.

A. SERVAIS-THYSEN.
Ch. BERTOUILLE.